

La COMFER	Missions et objectifs	Lois
Comité fédéral de radiodiffusion.	<p>> Promouvoir et développer le système de base pour la radiodiffusion.</p> <p>> Établir et appliquer des politiques relatives au système de radiodiffusion. Objectif principal: les téléspectateurs et Auditeurs pour un accès égal et une pluralité de l'information.</p> <p>> contribution de l'institut d'enseignement de la radio pour la formation et la qualification du personnel.</p>	<p>Les principes de la liberté d'expression</p> <p>Loi 22285</p> <p>Loi 26053</p> <p>Décret 286/1981</p>

Organigramme

